



Litige suite à une erreur de facturation

Par **charlie098**, le **16/03/2010** à **09:55**

Bonjour,

Je suis en litige avec une clinique où j'ai séjourné en maternité. A ma sortie j'ai réglé la facture correspondant à mes frais d'hospitalisation. Mon pb concerne les frais pour la chambre individuelle = 240 euros qui ne m'ont pas été facturés le jour de ma sortie. Sur la facture était bien indiqué le détail PU 60€ x 4jours = 240€ et dans la colonne "part patient" 0€ Ils ne me l'ont pas compté. C'est une erreur de leur part car je savais que j'aurai ces frais à régler.

Aujourd'hui ils me réclament cette somme de 240€ par simple courrier sans facture à l'appui. Suis-je dans l'obligation de leur régler étant donné qu'ils ont fait une erreur qu'ils ne reconnaissent pas et que j'ai la facture originale du jour de ma sortie indiquant 0€ pour les frais de chambre particulière?

Merci pour vos réponses.